



bulletin d'infos juillet 2015

Édito

Les politiques migratoires, tant au niveau suisse qu'europpéen, semblent s'enliser toujours plus dans une impasse. En Suisse, le gouvernement est censé trouver la quadrature du cercle permettant à la fois de limiter l'immigration – comme l'a voulu une courte majorité du peuple le 9 février 2014 – tout en ménageant suffisamment la libre circulation des personnes pour ne pas faire s'écrouler l'édifice des bilatérales. En Europe, ce sont surtout les accords de Schengen et Dublin, et la gestion de l'immigration aux frontières de l'Union qui sont en jeu. Les coûts de ces politiques, guidées par des logiques sécuritaires poussées à leur paroxysme, s'avèrent très élevés sur le plan financier comme sur le plan humain.

On peine parfois à s'imaginer comment sortir de ces impasses et aller de l'avant sans courir au désastre. Ainsi, il est parfois salutaire de savoir que certains se penchent sur des alternatives... radicales. En effet, quoi de plus révolutionnaire aujourd'hui que de proposer un changement complet de paradigme ? Partant de l'indéniable constat qu'« une migration se joue bien ailleurs que sur une frontière... [et que] les véritables déterminants d'un départ sont d'ordre structurel »¹, un groupe de chercheurs s'est intéressé aux conséquences probables, à court, moyen et long terme, d'une ouverture simultanée et totale des frontières dans tous les pays. Quelle influence cette libre circulation absolue aurait-elle

sur les flux migratoires ? Quelles conséquences aurait-elle sur notre économie globalisée, sur nos systèmes de sécurité sociale ?

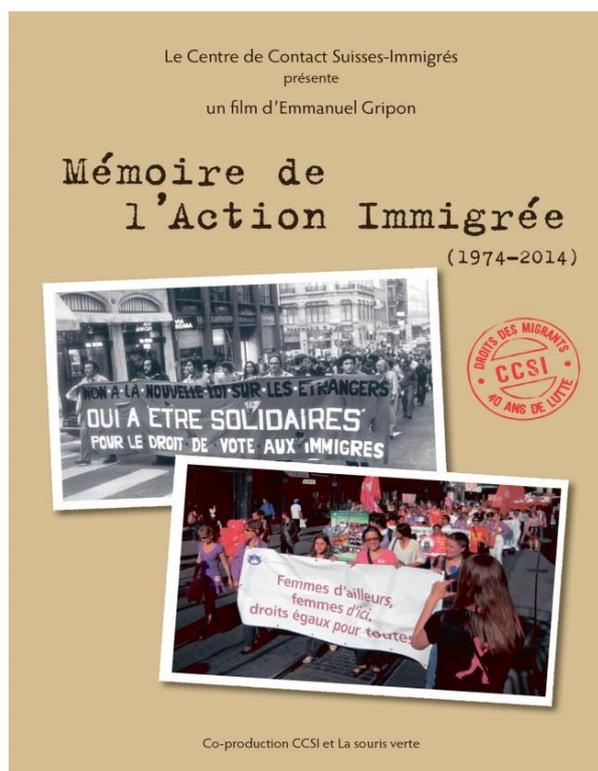
Les conclusions intermédiaires auxquelles parviennent ces chercheurs-euses sont pour le moins surprenantes, et en décalage complet avec le discours dominant. Selon les projections réalisées par le groupe, la libre circulation totale ne mènerait pas à une explosion des arrivées en Europe. Dans la mesure où la mobilité serait grandement facilitée, l'ouverture des frontières inciterait même bien plus à des formes de migration pendulaire, plutôt qu'à des installations définitives dans un pays d'accueil. Certains économistes assurent que le PIB mondial s'en trouverait augmenté.

Comment expliquer dès lors que les résultats de ces recherches restent confidentiels ? Selon Catherine Wihtol de Wenden, du CNRS : « *On vit sur des idées fausses [...]. Ces mensonges ne sont jamais contredits par les politiques. Tétanisée par la montée de l'extrême droite, la classe politique ne veut pas ouvrir le débat. Pire, elle ajuste son discours et son action sur l'opinion publique, ce qui rend nos solutions aussi décalées qu'inadaptées.* » Bien sûr, un tel changement ne résoudrait pas tout, et causerait certainement d'autres types de difficultés. Il m'a néanmoins, semblé ouvrir des perspectives rafraichissantes ... une bonne manière de vous souhaiter un bel été à toutes et tous !

Marianne Halle

¹ Le politologue Bernard Badie, cité dans un article fascinant publié dans Le Monde à ce sujet : http://www.lemonde.fr/festival/article/2015/06/25/et-si-on-ouvrait-les-frontieres_4661969_4415198.html

Mémoire de l'Action Immigrée



C'est un projet dont nous vous avons déjà parlé à plusieurs reprises : mis sur pied et piloté par Rosita Fibbi et Florio Togni à l'occasion de notre 40^{ème} anniversaire, «Mémoire de l'Action Immigrée» est un documentaire d'environ une heure dont la réalisation a été confiée à Emmanuel Gripon.

Constitué des portraits filmés de douze personnalités – permanent-e-s du CCSI, mais aussi leurs interlocuteurs externes dans les autres associations, l'administration, les syndicats, les partis, ou la société civile – avec lesquelles le Centre a mené les batailles qui ont marqué son histoire.

Le documentaire s'articule en quatre parties (une pour chaque décennie d'activité du Centre), et pour chacune d'entre elles, les entretiens se concentrent sur une ou deux thématiques saillantes qui reflètent l'activité du Centre pendant cette décennie. Au final, ce documentaire retrace non seulement l'histoire du Centre, mais aussi celle d'un mouvement social plus large – celui des immigré-e-s à Genève et des personnes et des institutions locales qui les soutiennent.

Le DVD du film est désormais disponible auprès du CCSI. Pour le commander, vous pouvez vous rendre sur notre site internet (www.ccsi.ch), ou nous écrire un courriel à l'adresse suivante : admin@ccsi.ch.

Un petit dépliant sur les droits humains

Vous le savez désormais certainement, le CCSI participe à la campagne « Facteur de protection D », dont le but est de promouvoir la défense des droits humains en Suisse. Dans ce cadre, les responsables de la campagne ont élaboré un petit dépliant destiné au grand public, pour expliquer en des termes simples et accessibles à quoi servent les droits humains et en quoi ils nous protègent toutes et tous.



Nous avons choisi de l'encarter dans ce numéro, pour que les membres du CCSI puissent en prendre connaissance et se sentir un peu mieux armé-e-s, notamment pour combattre l'initiative de l'UDC visant à faire primer le droit suisse sur le droit international. En effet, selon les dernières indications, la récolte de signatures irait bon train et le texte aurait malheureusement le vent en poupe...

Jeunes migrant-e-s cherchent tuteurs-trices

Une fois n'est pas coutume, nous choisissons de vous parler d'un projet qui n'a que peu de liens directs avec le CCSI, mais dont la valeur et l'utilité justifient à notre sens de lui donner une place dans ce journal. RELIANCE est une association privée, fondée en 2007, qui propose des tutorats à des jeunes en difficulté scolaire, issus majoritairement de familles migrantes, aux revenus très modestes. RELIANCE fonctionne autour de deux antennes, l'une dans la région Onex-Confignon-Lancy et l'autre au Foyer de requérants d'asile des Tattes (Vernier).

Soutenue financièrement par le Département de l'Instruction publique (DIP), RELIANCE bénéficie actuellement de la collaboration d'une trentaine de tuteurs et tutrices, qui suivent chacun un ou deux enfants, généralement deux fois une heure par semaine. Ces derniers ont des contacts suivis avec l'enseignant-e de l'enfant. Chaque mois, ils rendent compte de leur travail par écrit et participent à une séance commune à tous les tuteurs d'une antenne, temps au cours duquel ils ont la possibilité de parler de leurs expériences et de construire ensemble des réponses aux questions qui surgissent. RELIANCE leur verse une modeste contribution de 30 francs l'heure.

Un "Cahier des Charges" liste précisément ce que RELIANCE attend de ses tutrices et tuteurs. Les tuteurs et tutrices construisent un pont entre la famille et l'école. Ils travaillent à l'interface entre le territoire de l'école et celui de la famille. Leur but est de permettre à l'enfant, mais aussi à ses parents, de mieux comprendre son environnement social et scolaire et ses attentes pour mieux s'y intégrer,

de savoir sur quoi concentrer ses efforts pour devenir autonome dans son travail et restaurer sa confiance et son estime de lui.

Aujourd'hui, RELIANCE souhaite ouvrir une troisième antenne, dédiée plus spécifiquement aux besoins des requérant-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s (RMNA). RELIANCE va proposer d'instaurer avec des jeunes RMNA (ou avec des jeunes accompagnés ayant fini le secondaire I) une relation interpersonnelle de soutien, d'aide, d'échanges et d'apprentissage, une démarche d'intégration et de cohésion sociale au quotidien.

Le projet avance et devrait débiter à l'automne. Pour cela, **on recherche des tutrices et tuteurs issu-e-s ou proches du monde professionnel (COP, commissaires d'apprentissage, maîtres d'apprentissage, maîtres professionnels, etc.) en activité ou à la retraite.** On recherche également un-e animateur/trice pour le groupe de tutrices et tuteurs, ainsi qu'un-e administrateur-trice pour ce même groupe.

Si vous êtes prêt-e à nouer une relation de confiance avec un enfant ou un jeune en difficulté et à l'aider à reconstruire sa confiance en ses capacités, si vous croyez à l'importance d'instaurer un partenariat avec sa famille et de collaborer avec son enseignant pour rendre le lien famille-enfant-école et quartier plus authentique, nous vous encourageons vivement à prendre contact avec Mme Françoise Joliat, présidente de RELIANCE, qui attend vos questions et vos offres de collaboration (tél: 022 757 49 84; ou par courriel à l'adresse francoise@marais-joliat.ch).

Logement des requérant-e-s d'asile : chronique d'une pénurie annoncée

Les requérant-e-s d'asile qui logeaient à la Maison des Arts du Grütli suite à leur opposition à un transfert en abri PC ont finalement trouvé une solution. Grâce notamment à la médiation d'Ueli Leuenberger, et à la bonne volonté de la Ville de Genève, le groupe d'une trentaine de personnes pourra loger au Faubourg jusqu'à la fin de l'été. Il s'agit toutefois d'une solution temporaire, et toutes les questions de fond que soulève cette affaire et le mouvement de soutien qu'elle suscite restent entières.

Car comme le soulignaient le Centre social protestant (CSP) et Caritas Genève dans un communiqué de presse conjoint publié mi-juin, « *la situation n'est ni nouvelle, ni inattendue* ». Les milieux de défense du droit d'asile dénoncent depuis plusieurs années les lacunes dans le domaine du logement des requérant-e-s. Les organisations actives dans le domaine ont averti à de nombreuses reprises les responsables politiques de la détérioration de la situation, et de la grave pénurie qui ne manquerait pas d'advenir si rien n'était entrepris pour remédier à la saturation du dispositif d'hébergement des requérant-e-s d'asile.

Et s'il est vrai qu'il est impossible de prévoir les fluctuations des arrivées dans les moindres détails, les tendances sont relativement stables depuis 2011, et la guerre qui fait rage en Syrie depuis maintenant plus de quatre ans ne montre malheureusement aucun signe d'accalmie. En outre, la fermeture d'anciens foyers, ou la difficulté pour les personnes dont la situation a été stabilisée à quitter les structures existantes en raison de la crise du logement étaient des données connues. Dès lors, nous partageons le constat posé par le CSP et Caritas : « *l'absence de planification de solutions pour créer des places d'hébergement et pour en libérer d'autres relève d'un manque d'anticipation regrettable de la part des autorités* ».

L'ouverture de nouveaux abris de protection civile est une solution indigne de Genève, tou-te-s le reconnaissent – Hospice général y compris. Les conditions de vie y sont intenable. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'y loger des êtres humains souvent traumatisés pour une durée indéterminée. Ainsi, il est nécessaire de renoncer au transfert de nouvelles personnes vers ce type de structure, et de fermer au plus vite les abris existants.

Est-il besoin de le rappeler, les réfugié-e-s qui arrivent aujourd'hui sont aussi les citoyen-ne-s suisses de demain, et tout le monde gagne à ce que leur accueil soit empreint dès le départ de dignité. C'est pourquoi le CCSI se joint aux associations actives dans le domaine de l'asile pour demander que les autorités prennent leurs responsabilités et mettent sur pied de conditions d'accueil et d'hébergement dignes et humaines pour tou-te-s les migrant-e-s, en ayant recours à tous les lieux d'hébergement temporaires publics ou religieux qui peuvent être mobilisés afin d'éviter le passage par les abris.

Stage au CCSI

Le CCSI est à la recherche d'un-e **stagiaire pour un pré-stage HETS** (général ou spécifique). Les caractéristiques du stage sont les suivantes:

- stage non rémunéré;
- temps de travail 80%;
- début en novembre 2015 ou à convenir;
- maîtrise orale de l'espagnol et/ou du portugais indispensable.

La réalité des migrant-e-s à Genève vous intéresse? Nous offrons un travail varié au sein d'une petite équipe motivée. Si vous êtes intéressé-e, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier jusqu'au 31 août 2015 (admin@ccsi.ch), nous nous réjouissons de vous rencontrer!